



IMAGES DU PATRIMOINE

L'EAU RETENUE LES ÉTANGS DE LA GRANDE BRENNÉ



CENTRE-VAL DE LOIRE

Communiqué

Un livre réalisé par le service Patrimoine et Inventaire
de la Région Centre-Val de Loire

L'Inventaire recense, étudie et fait connaître le patrimoine historique, artistique et technique de la France. Les Images du patrimoine présentent une sélection des plus beaux monuments et œuvres de chaque région.

Située dans le quart sud-ouest du département de l'Indre, la Brenne est une **zone humide d'importance internationale et l'une des grandes régions européennes de pisciculture**. La trame écologique et les paysages originaux de son territoire emblématique, la Grande Brenne, en font un **haut lieu du tourisme de nature**. Contrairement à une idée reçue, ses nombreux étangs ne sont pas d'origine naturelle mais bien **des retenues d'eau vidangeables, construites par l'homme dans le but principal d'élever du poisson**. Le choix de la pisciculture en étangs, s'il répond à des contraintes environnementales locales, s'inscrit avant tout dans les dynamiques économiques de **la fin du Moyen Âge**. La pratique doit son succès à l'augmentation des besoins alimentaires des populations urbaines et certainement à l'introduction d'un produit d'élevage innovant, la carpe danubienne. L'étang brennou, certes vanté pour sa diversité biologique, n'en demeure pas moins **un élément remarquable du patrimoine culturel** qui mérite d'être connu et reconnu sous toutes ses formes et ses usages, présents et passés. Enclos d'élevage d'une pisciculture élaborée, il a pu servir en parallèle de site de production d'énergie pour faire tourner les roues hydrauliques d'usines. L'étang est aussi un point d'eau essentiel pour le bétail. À partir du **xxe siècle**, ses usages se diversifient, il devient base de loisirs, lieu d'agrément et parfois conservatoire du patrimoine naturel.



Sommaire



Introduction

- La Grande Brenne, territoire identitaire d'un Parc naturel régional - p.6
- L'espace stagnustre : formation et évolutions - p.8
- Le patrimoine stagnustre de la Grande Brenne - p.22

Un patrimoine en images

- L'eau en Brenne - p.26
- Dans les étangs. Un patrimoine archéologique submergé - p.28
- Créer un étang - p.30
- Les parties constituantes bâties - p.36
- Les étangs entre eux - p.54
- Les formes de l'eau et de ses abords - p.60
- La pisciculture en étangs spécialisés - p.70
- L'exploitation de la force hydraulique - p.84
- L'étang dans l'agropastoralisme - p.94
- D'autres usages, d'autres attraits - p.100

Annexes

- Orientation bibliographique - p.108
- Glossaire - p.110
- Crédits photographiques et mentions finales - p.112

L'auteur du texte :

Spécialiste de l'histoire des étangs et de la région, archéologue de formation, **Renaud Benarrous** a fait une thèse sur les étangs de la Brenne et réalise l'inventaire du patrimoine du Parc national régional de la Brenne depuis 2014.

Aperçu du livre

L'eau retenue - Les étangs de la Grande Brenne - Introduction

Une présentation sur 18 pages de ce territoire au niveau géologique et historique, en lien avec la formation médiévale du réseau d'étangs.

La pisciculture en étangs est emblématique de la Brenne. Si on dénombre aujourd'hui près de 3 500 plans d'eau dans le périmètre du Parc, c'est en Grande Brenne qu'ils sont de loin les plus nombreux (plus de 1 500) et les plus étendus. Ils couvrent plus de 7 000 ha d'eau. La plupart sont aujourd'hui le support d'une pisciculture à gestion extensive, dont les rendements excèdent rarement 250 kg de poisson par hectare. La Brenne figure parmi les 20 grandes régions piscicoles européennes. Elle est la seconde productrice française après la Dombes (Ain). **Extrait (p. 7)**

Dans l'imaginaire commun, l'étang est étroitement associé aux élites de l'Ancien Régime dont il serait un bien exclusif au même titre que la garenne ou le colombier. Dans la majorité des coutumes régissant le droit, sa propriété ou sa création est le privilège de seigneur haut-justicier. À la fin du Moyen Âge en Grande Brenne, aussi bien en pays coutumier de monopole comme la Touraine qu'en pays de libertés comme le Poitou et le Berry, l'autorisation de construire puis de posséder un étang est pourtant communément accordée par le seigneur à celui qui en fait la demande, quelle que soit sa position sociale. À charge pour le solliciteur de s'acquitter d'une taxe, annuelle et perpétuelle, d'un montant variable. **Extrait (p. 13)**



Aperçu du livre

Un patrimoine en images

82 pages richement illustrées qui évoquent tous les aspects de la création des étangs, leurs parties constituantes, la pisciculture, les usages de l'étang.

Selon une idée assez répandue, les digues d'étang seraient d'anciennes levées routières érigées sous l'Antiquité pour franchir un marais. Cette proposition, dépourvue d'une argumentation scientifique solide, est la traduction d'une projection simpliste des milieux humides actuels dans le passé. Les mises en eau à partir du Moyen Âge ont rendu au contraire impraticables bon nombre de liaisons terrestres préexistantes ; les digues, devenues des points de passage privilégiés, ont capté, comme des entonnoirs, une partie de la voirie, vouant le reste du réseau, submergé, à disparaître. Extrait (p. 37)

La feuille, alevin d'un été, reste plus d'un an dans l'étang de croissance tel le Petit étang Chat (4 ha), pour devenir un carpillon de deux étés, le nourrain. Le format de ce type d'étang est très variable ; ils sont le plus souvent plus grands que ceux d'alevinage et plus petits que ceux d'embouche. Si leur présence est suggérée à la fin du Moyen Âge, les étangs de croissance (étangs « à norin ») ne sont clairement identifiés dans les chartes qu'à partir du XVII^e siècle. La pièce d'eau peut changer de destination au cours de son existence : un étang de croissance peut devenir étang d'embouche et vice-versa. Extrait (p. 72)



Pages intérieures

L'espace stagnante : formation et évolutions

Avant les étangs

En 1991, son inscription sur la liste Ramsar érige la Brenne (140 000 ha) au statut de zone humide continentale d'importance internationale. Cette reconnaissance est fondée sur trois critères principaux. La présence quasi permanente d'un réseau de nappes d'eau de faible profondeur, de sols hydromorphes et d'un biodiversité propre aux milieux aquatiques et amphibies. Les étangs de la Grande Brenne forment autant de milieux à forte production biologique au sein d'un écosystème remarquablement diversifié. Ces caractéristiques sont conduites à labelliser une partie du Parc naturel régional en site Natura 2000 (site Grande Brenne).

Le développement médiéval des étangs de pisciculture, c'est-à-dire l'édification massif du réseau hydrographique préexistant, n'est qu'une transformation parmi toutes celles qui ont façonné les paysages de la Brenne au cours de leur longue histoire. Elle n'est demeurée pas moins la plus remarquable par son originalité mais aussi par l'importance de ses conséquences environnementales. L'histoire des régions d'étangs a longtemps souffert d'idées préconçues tirées de nos représentations personnelles de leurs paysages. L'interprétation profane présume que des nappes d'eau naturelles ont précipité les digues d'étangs, érigées avant tout pour



Principaux bassins de la ligne de crête figurée en rouge reportant sur la carte d'occupation en 1862 (carte IGN géoportographie nationale)

les contrôler ou les traverser... C'est ainsi supposer que l'action des sociétés passées, en se limitant à la gestion de l'exces d'eau stagnante, a conduit nécessairement à l'assèchement ou à l'assainissement de zones naturellement humides. Partis à juste titre, les historiens se sont longtemps appuyés sur quelques cas d'éclos au point d'en généraliser les processus : l'assèchement médiéval de l'étang de Montady (en fait un plan d'eau naturel), l'aménagement de marais maritimes par les moines, le dessèchement côtier de vallées bourguignonnes voire la transformation des lèchères de la Dombes. Ce point de vue fait justement écho aux mythes fondateurs véhiculés par le folklore breton. Ils mettent en scène d'une part des moines hydrauliciens, sous la houlette de saint Cyran, venus bonifier, au VII^e siècle, un marais insalubre, d'autre part, le roi Dagobert qui dit-on aurait fait de cette Brenne humide, à la «sauvagerie virginale», l'un de ses terrains de chasse favoris.

Les recherches récentes, mettant à mal ces légendes locales, révèlent un patrimoine archéologique, une évolution paysagère ancienne et des processus sociaux jusqu' alors méconnus. Comme ailleurs, c'est-à-dire dans les zones non humides, on trouve en Grande Brenne des traces d'occupation et de fréquentation de l'homme dès le Paléolithique. L'existence de couleurs de circulation

du silex produit au Grand Pressigny (Indre-et-Loire) est attestée notamment dans l'amont de la vallée de la Claise. Les multiples sites mégalithiques et quelques découvertes fortuites témoignent d'une occupation du sol au Néolithique et à l'âge du bronze sans que nous puissions en mesurer l'importance. Des sites de l'âge du fer, du Hallstatt final et de La Tène, sont en outre connus dans le territoire.

À l'époque romaine, la Grande Brenne fait partie intégrante de la cité des Bituriges (ancien territoire des gaulois Bituriges Cubes), laquelle est irriguée par un réseau fourni de voies de communication terrestres reliant sa capitale, *Avaricum* (Bourges) et les principales agglomérations. La plus importante est *Argentomagus* (Saint-Marcel), dans le sud-ouest de la cité. Le vicus identifié en Brenne à Vendevoye par des découvertes lapidaires est certainement un autre exemple urbain mais beaucoup plus modeste.



Reproduction de saint Cyran dans les parois murales curvées de l'église abbatiale de Ménéoc



Inscription latine abébatiale dans la base de Vendevoye en 1862 et signalant l'existence d'un vicus antique



Mais de rizières dans la zone de l'étang de Bellebouché (Ménéoc-en-Brenne)

Fermeture

Essais de étangs en Occident

Si la tenue d'eau aménagée pour conserver le poisson vivant est connue dès l'Antiquité, l'étang ne connaît un vrai développement qu'au milieu du Moyen Âge. Ainsi, pour reprendre les mots de l'historien Marc Bloch au sujet du moulin hydraulique, peut-on affirmer qu'il est médiéval par l'époque de sa véritable expansion. À partir des X^e-XII^e siècles, il devient un élément courant des campagnes européennes.



Plan de l'étang des Anes au XVII^e siècle, Philippe Galin, 1862 (Bibliothèque municipale de Paris)

Ce premier mouvement de créations, dit de banalisation de l'étang, paraît être une initiative des élites aussi bien laïques qu'ecclésiastiques. Les constructions les plus anciennes se distinguent surtout d'un plan polycyclique. Implanté en fond de vallée, sur un cours d'eau le plus souvent appartenant au seigneur, l'étang est entouré d'un enclos pédoncé qu'un réservoir érogétique pour activer la roue hydraulique du moulin installé derrière sa digue. Le pont aussi être utile à l'abreuvement des animaux, à l'irrigation, aux pratiques cynégétiques voire, dans certains cas, à l'installation de terrasses ou de doveaux dans un but défensif.

À partir des XII^e-XIV^e siècles, la pisciculture en étang connaît une hausse significative des productions et un perfectionnement des pratiques d'élevage. Elle devient par ailleurs prépondérante dans des zones où les revenus d'eau sont constitués en grand nombre. Ce phénomène de spécialisation et de concentration géographique des pratiques piscicoles s'observe à l'échelle européenne au sein d'une vaste zone intérieure éloignée de la façade maritime. En France, la Solagne, la Dombes et la Brenne sont les plus emblématiques des régions concernées. Cette spécialisation des productions s'inscrit dans un contexte économique favorisant le développement de l'agriculture et de l'élevage



Ménagerie figurant une carpe dans le bois d'un fragment de vitrail roman, vers 1200 (Eglise de Glandèves, Département des Alpes de Hautes-Provence)



spécialisés. Elle puise ses raisons dans le développement démographique des villes. À partir des XII^e-XIII^e siècles, au Moyen Âge, le poisson est un denrée convoitée car sa consommation est privilégiée par les prescriptions alimentaires chrétiennes qui imposent jusqu'au tiers de jours maigres par an. Certaines espèces d'eau douce, comme tena de la hausse des ressources halieutiques des rivières, sont dès lors produites dans les étangs. Leur ecor est très certainement dynamisé, sinon rendu possible, par l'arrivée en France, au XII^e siècle, de la carpe dambroise (*Cyprinus carpio carpio*). Cette introduction a permis de développer les stratégies du commerce du poisson d'un douce, qui selon la coutume antique, devait être vendu vivant au consommateur. La multitude de ses élevages et l'exceptionnelle résistance de cette espèce au transport sur de longues distances ont vraisemblablement conduit à une extension notable de la zone de distribution des produits d'étang. Les centres urbains, situés à plus de 100-150 km des côtes et qui n'avaient pas ou peu de ressources par le produit de la mer, peuvent dès lors être approvisionnés en poisson frais. Les progrès zootecniques qui accompagnent l'introduction de la carpe conduisent au développement d'une méthode d'élevage élaborée : la pisciculture en étangs spécialisés. Elle se fonde sur la segmentation des approvisionnements en poisson en trois plans d'eau différents : l'étang d'alvantage, l'étang de croissance et l'étang d'emmagasinement (ou d'emboîche), pêchés par valdinge complète.

spécialisés. Elle puise ses raisons dans le développement démographique des villes. À partir des XII^e-XIII^e siècles, au Moyen Âge, le poisson est un denrée convoitée car sa consommation est privilégiée par les prescriptions alimentaires chrétiennes qui imposent jusqu'au tiers de jours maigres par an. Certaines espèces d'eau douce, comme tena de la hausse des ressources halieutiques des rivières, sont dès lors produites dans les étangs. Leur ecor est très certainement dynamisé, sinon rendu possible, par l'arrivée en France, au XII^e siècle, de la carpe dambroise (*Cyprinus carpio carpio*). Cette introduction a permis de développer les stratégies du commerce du poisson d'un douce, qui selon la coutume antique, devait être vendu vivant au consommateur. La multitude de ses élevages et l'exceptionnelle résistance de cette espèce au transport sur de longues distances ont vraisemblablement conduit à une extension notable de la zone de distribution des produits d'étang. Les centres urbains, situés à plus de 100-150 km des côtes et qui n'avaient pas ou peu de ressources par le produit de la mer, peuvent dès lors être approvisionnés en poisson frais. Les progrès zootecniques qui accompagnent l'introduction de la carpe conduisent au développement d'une méthode d'élevage élaborée : la pisciculture en étangs spécialisés. Elle se fonde sur la segmentation des approvisionnements en poisson en trois plans d'eau différents : l'étang d'alvantage, l'étang de croissance et l'étang d'emmagasinement (ou d'emboîche), pêchés par valdinge complète.



Voie de la crête de Carpien, dessin de Jean-Baptiste Poirson, 1750 (Bibliothèque municipale de France)



Château de Bouché (Brenne)

Les étangs de la Grande Brenne

Dans l'imaginaire commun, l'étang est étroitement associé aux élites de l'Antien Régime dont il orne un bien exclusif au même titre que la garnure ou le colombier. Dans la majorité des communes régissant le droit, sa propriété ou sa création est le privilège du seigneur haut-justicier. À la fin du Moyen Âge en Grande Brenne, aussi bien en pays coutumier de monopole comme la Touraine qu'en pays de liberté comme le Poitou et le Berry, l'instauration de coutumes puis de posséder un étang est pourtant commandement accordée par le seigneur à celui qui en fait la demande, quelle que soit sa position sociale. A charge pour le solliciteur de s'acquiescer d'une taxe, annuelle et perpétuelle, d'un montant variable.

Pour les élites rurales, qui multiplient ou facilitent les autorisations de construction, ce droit constitue très vite une manne financière venant compléter leur emprise foncière déjà importante sur les étangs. À l'époque moderne, 200 d'entre eux sont entre leurs mains soit près du tiers du réseau stagnante pédoncé de la Grande Brenne. Par ailleurs, elles obtiennent de loin le plus grand nombre d'étangs par propriétaires, et, presque toujours, les plus importants en taille et en production piscicole.

Parmi les élites laïques, celles d'obédience tourangelaise égrainent leurs fiefs le long de la Claise, à Mézières, à Blois et à Langeais. Dans le sud et le sud-ouest de la Grande Brenne, ce sont les seigneurs seigneuriaux de Bouché et, dans une moindre mesure, de Blain-ou-Poisson et du Blain-ou-Berry qui tendent leur juridiction. Quant aux communautés

religieuses, il faut compter sur les abbayes bénédictines de Moebeug, de Saint-Cyran, de Fontgombault (pour ses fiefs et domaines de Loup, à Saint-Michel-en-Brenne, de Blandinsson, à Langeais et de Puy-Jobert, à Dussand). S'ajoutent en outre à cette liste les commanderies militaires du Blizon, à Saint-Michel-en-Brenne, et de Lureuil ainsi que le clergé séculier, comme celui de l'église de Mézières-en-Brenne organisée en collégiale en 1339.

Selon l'historiographie, le premier développement des étangs en Occident serait pour l'essentiel le fruit d'initiatives seigneuriales. La pertinence et l'absence de sources d'archives ne permet pas de vérifier cette assertion en Grande Brenne même si les plus anciennes mentions textuelles portent effectivement sur des biens identifiés ultérieurement comme seigneuriaux.

Des réseaux d'eau, polyvalents par leurs usages, sont certainement créés antérieurement à la fin du Moyen Âge. La datation au radiocarbone d'une tourbière associée à l'étang du Grand Merz, propriété, sous l'Antien Régime, de l'abbaye de Moebeug, rattache le plan d'eau au Moyen Âge central (entre 977 et 1237 ap. J.-C.). Son implantation sur le ruisseau du Merz et la configuration de sa digue rendent plausible une ancienne exploitation hydraulique même si aucun moulin n'est connu pour ce site. Nous savons en revanche qu'un étang de la commanderie du Blizon, installé sur le ruisseau du même nom (aujourd'hui les Cinq-Bonnes), était doté d'un moulin jusqu'à son abandon avant le milieu du XVI^e siècle.



Abbaye de l'ancien abbaye de Saint-Cyran (Saint-Michel-en-Brenne)

Pages intérieures

Les parties constituantes bâties La digue

La digue, appelée chaussée en Brenne, est le barrage de terre qui retient la nappe d'eau de l'étang. Elle intègre les dispositifs de vidange et de régulation des crues. Son corps principal, à l'architecture interne spécifique, est un remblai de sédiments fins, le plus souvent protégé par un revêtement. Son profil est trapézoïdal : une base large ancrée au sol, 2 à 3 fois plus large que le sommet plat et deux talus le plus souvent asymétriques. Ses dimensions, tributaires en premier lieu du projet de son commanditaire, sont très variables.

Les digues brennaises mesurent quelques dizaines à plusieurs centaines de mètres de long pour des hauteurs à la bonde excédant rarement 4m (en moyenne de 2,6m). La largeur du sommet y est en moyenne de 6-8m. Pour leur très grande majorité, elles sont rectilignes. Elles peuvent aussi former des lignes brisées (parfois en V, en Z ou en U).

Voies de circulation publiques et privées pour les hommes et les animaux, elles constituent la partie la plus accessible de l'étang.



Détail d'un plan de l'étang Breuil, 1813 (Saint-Michel-en-Brenne).

(Archives départementales du Indre). Une digue est souvent plus large en son centre qu'aux extrémités. En effet, la pression hydraulique exercée par le muret d'eau sur le milieu de la bonde, le ou elle est le plus haute, est le plus forte.



Digues rectilignes des étangs Fessault et Poullet de Barennes (Brenne).

La ligne droite, en accordant, ou mieux compensant est la réponse de leur constructeur pour s'adapter à la configuration topographique, à l'environnement préexistant en plans d'eau, aux éventuelles contraintes foncières ou à d'autres facteurs locaux qui nous échappent.



Partie centrale de la digue de l'étang Miclos, fin des années 2020 (Saint-Michel-en-Brenne).

La digue principale de l'étang Miclos est un assemblé type de la Brenne : rectiligne, d'une section de mètres et ne dépassant pas 2,50m de haut à la bonde. Elle recèle une nappe d'eau peu profonde mais relativement vaste. La surface d'eau totale peut atteindre 23ha.



Digue de l'étang Caplain (Brenne).

Sauf en très rares occasions, les digues d'étang seraient d'anciennes brèches naturelles diguées sous l'antiquité pour franchir un marais. Cette proposition, obsolète d'une argumentation scientifique solide, est la traduction d'une perception erronée des relations humaines actuels dans le passé. Les mises en eau à partir du Moyen Âge ont entraîné au contraire impraticables bon nombre de lacunes terrestres préexistantes, les digues, devenues des points de passage privilégiés, ont créé, comme des séismes, une partie de la scène, visant le reste du réseau, submergé, à disparaître.

Les parties constituantes bâties La bonde d'étang dans le folklore berrichon

Maurice Sand (1823-1889), à l'instar de George, sa mère, s'est intéressé aux traditions et superstitions du Berry. Ensemble ils publient une série d'articles, « Les visions de la nuit dans les campagnes », dans la revue L'illustration puis en 1858 un recueil de nouvelles, Les légendes rustiques. Les inquiétants étangs, lieux de tragédie nocturne, trouvent naturellement leur place dans ces contes berrichons qui pour certains sont indubitablement brennais. Les dessins de Maurice Sand figurent parmi les plus anciennes représentations réalisées de bonde à pilon de la Brenne et de ses marges.



Maurice Sand par Félix Huet, 1888. (Musée George Sand et de la Vallée Nivernaise).



Les parties constituantes bâties La bonde moderne

La modernisation des bondes d'étang qui accompagne, au 20^e siècle, celle de la pisciculture, est marquée par le recours au ciment, à la pierre et au métal (fer, fonte, bronze) pour remplacer tout ou partie des anciens dispositifs à pilon quand ils sont défectueux. Ainsi, tout en conservant le principe de fonctionnement de la vanne à déversoir de fond, les potences sont maçonnées et des pelles métalliques sur crémallière sont substituées aux pilons. Les conduites d'eau en bois, quand elles sont changées, laissent la place à des buses en ciment puis à des canalisations en matière plastique.

À partir du milieu du 20^e siècle, certains étangs adoptent le système inédit de la bonde-déversoir : une vanne faisant office à la fois de déversoir de fond et de déversoir de superficie (comme le trop-plein de l'étang). Le début des années 2000 est marqué par le retour partiel du bois (pour habiller la bonde) mais cette tendance s'appuie avant tout sur des considérations esthétiques.



Bonde de l'étang de Grand Mez (Ménécaze). La partie de cette bonde en ciment, posée en 1962, est assemblée à une crémallière en fonte. Elle est actionnée au moyen d'une vis depuis le sommet de la digue.

Parti sur crémallière de la bonde de l'étang de l'Ardoisère (Saint-Michel-en-Brenne).



Pages intérieures

Les parties constituantes bâties Pêcheries et fossés

L'étang, dans sa conception traditionnelle, est une structure en élévation. Il possède néanmoins des parties creusées, à commencer par la pêcherie (aussi appelée poëlle). Elle est installée devant la bonde pour, comme son nom l'indique, pêcher le poisson. De l'autre côté de la rigole, la fosse « d'œil » (qui recueille l'eau passant par l'œil de la bonde) est une petite excavation, souvent maçonnée, creusée à l'extrémité de la conduite d'eau. Les liaisons hydrographiques entre les étangs sont le plus souvent assurées par des fossés. Ainsi l'eau arrivant de la bonde (ou du débouvoi) emprunte, en passant par la fosse d'œil, l'outreux de l'étang raccordé à la queue de celui qui est implanté en aval et ainsi de suite.

a. Pêcherie (avant-cour du Petit étang Foucault (Brenne)).



b. Fosse d'œil et section déviée du Fossé de Grand Maré (Migné).
Dès lors que l'écoulement de l'eau, la pêche est possible. Elle est installée devant la bonde pour, comme son nom l'indique, pêcher le poisson. De l'autre côté de la rigole, la fosse « d'œil » (qui recueille l'eau passant par l'œil de la bonde) est une petite excavation, souvent maçonnée, creusée à l'extrémité de la conduite d'eau.

au 19^e siècle, les bailliés recommandent une profondeur de deux pieds. L'usage pécheur de l'étang est presque toujours l'occasion de curer la pêcherie. L'opération consiste à enlever les vase accumulées dans la dépression et qui peuvent compliquer la pêche.



c. Fosse d'œil et section déviée du Fossé de Grand Maré (Migné).
La fosse d'œil, située à l'extrémité de la bonde, permet de récupérer le poisson qui serait toujours resté dans la conduite d'eau. Dans de tels étangs, le fossé à une amont forte capacité d'eau, elle est très courante en pêcheur. Dans une « cellule en dénivelé », la balle du poisson traverse la conduite d'eau, puis est captivée, derrière la rigole, dans la fosse d'œil maçonnée. Ces pêcheries disposent dans la seconde moitié du 19^e siècle. Celle du Grand Maré est abandonnée en 1962.

d. Fossé creusé du Fossé de Grand Maré (Migné).
Appelé « déviateur » au 19^e siècle, il sert à limiter à une seule rigole, dans la plupart des cas, et est surtout utilisé à l'entretien l'écoulement de l'eau.

La pisciculture en étangs spécialisés L'élevage de la carpe

La carpe, que l'on trouve à l'état sauvage dans la partie orientale du bassin-versant du Danube, semble introduite en France au 19^e siècle où son élevage connaît un succès dont témoigne la représentation écumoire de ce poisson dans les productions d'étangs de siècles suivants. Par la maîtrise de son élevage, ses faibles exigences écologiques, sa prolificité, son grégarisme et sa remarquable aptitude à supporter vivante le transport par voie terrestre, cette espèce semble avoir sensiblement dynamisé l'économie piscicole en offrant de nouvelles possibilités au commerce du poisson d'étang. Les sélections réalisées à partir de la seconde moitié du 19^e siècle ont décliné la carpe commune en variétés domestiques se distinguant par la disposition de leurs écailles.



a.b. Carpe et « reine des carpes » - Panses blanches de l'élevage moderne des poissons. Marcus Eliezer Bloch, publié en français en 1796. (Cespe capre, cespe capre).
À la fin du 18^e siècle, des carpes d'apparence d'écailles sont déjà décrites par l'ichtyologue Marcus Eliezer Bloch et l'agronome Henri-Louis DuRoi de Meneville.

c.d. Carpes de 1, 2 et 3 écailles.

Toute l'originalité de la pisciculture en étangs spécialisés tient dans une maîtrise complète de la croissance du poisson. Ses stades de développement sont notés en nombre d'écailles. La carpe d'un écaille, qui a atteint au printemps, n'a que quelques mois. Elle porte le nom de haute parce qu'elle rappelle par sa forme et sa taille celle du saule. Produite dans l'étang



d'élevage (aussi appelé l'élevage à l'écaille), elle pèse environ 30 g. À deux écailles, le capiteux, nommé roumain, est âgé de 15 mois en moyenne. Il grandit dans l'étang de croissance (ou étang à roumain) et pèse de 200 à 400 g. Une carpe

marchande doit avoir trois écailles et dépasser un poids de 1,5 kg (avant le 1^{er} siècle, cette valeur était 3 fois moindre). Elle a passé au minimum un an dans l'étang d'emboûche (aussi appelé étang d'emboûche) où elle est pêchée puis commercialisée.



La pisciculture en étangs spécialisés Le domaine des Étangs-Chats (Migné)

Ce type de pisciculture s'effectue dans trois étangs successifs durant au minimum trois ans : un étang pour produire des alevins, un autre pour les faire croître et un dernier où est pêché le poisson marchand. Cette durée d'élevage s'appuie sur le cycle biologique de développement de la carpe, majoritaire dans les étangs depuis le Moyen Âge. En France, les premières mentions d'étangs spécialisés remontent au début du 19^e siècle. En Brenne, la pratique et la présence de la carpe sont attestées au plus tard au 19^e siècle à la faveur de l'augmentation du nombre des archives locales. Cette pisciculture originale, n'a, sur le principe, pas évolué jusqu'à aujourd'hui. En Brenne, la pratique a fait l'objet, en 2021, d'une inclusion à l'inventaire national du Patrimoine culturel immatériel français (sous l'égide de l'Unesco).

Ferme des Étangs-Chats et petit étang Chat (Migné).

Le nom de lieu « Les Étangs-Chats » au milieu du 19^e siècle dérive de l'ancien français chat-chat pour simplement désigner l'étang. La ferme à cour ouverte (aujourd'hui habitations et annexes agricoles reconstruites pour l'essentiel à partir de la seconde moitié du 19^e siècle et du début du 20^e siècle) est au cœur d'un domaine agricole ancien dont témoigne la présence, aux fins des bâtiments, d'aménagements particuliers : « l'écaille », étang d'élevage et un étang de croissance (petit étang Chat à droite de l'étang) dont la pêche empêche l'élevage de Rogues, écumoire, about à peu de distance.



Étang d'élevage et vier du Petit étang (Étang-Chats, Migné).

L'étang d'élevage présente des dimensions réduites : moins de 2 ha pour une profondeur moyenne inférieure à 1 m. Porté sur le plan cadastral de 1840, le Petit étangier est un étang primitif : un petit barrage mure d'une bonde recouvert d'une nappe d'eau très peu profonde de 500 m². Lieu de stockage du poisson pêché dans les autres étangs, il a servi également pour l'élevage de la pisciculture pour faire passer à partir d'un sac carpe roumaine, et produire des alevins d'un écaille. Aujourd'hui, il accueille les jeunes alevins achetés en octobre.

Pages intérieures

La pisciculture en étangs spécialisés Le stockage du poisson



Actes vivier en périphérie du bourg de Lavault.
Il s'agit très certainement de l'un des trois viviers qui appartenaient en 1512 à la commanderie hospitalière de Lavault. Ce vivier, creusé et maçonné en pierre de grès, est muni d'une double à quadruple vanne à éléver une partie du poisson pêché dans les étangs regroupés de Lavault-Saint-Éloi (à voir sur le site). Peut-être était elle destinée à gérer la taille des viviers de l'habitation ou à alimenter le marché local.



Actes à poisson installés dans le Droux, près du pont de Bion. Photographie ancienne, vers 1910. Fonds Ducoux, École nationale de la Brenne.
Certains actes à poisson (en premier plan, près de la baraque) pouvaient recevoir plusieurs mètres de long. Vendus sur les marchés de villes comme Le Blanc et Saint-Caulmier, le poisson d'étang était stocké par les bouchers-poissonniers dans ces viviers installés dans le lit des viviers.



Actes à poisson en bois, milieu du 19^e siècle.
(École nationale de la Brenne)
Carrés en bois (150 x 40 à 42 cm) troués sur toutes les faces et munis d'une ouverture coulissante. Elle permet de conserver le poisson vivant en milieu aquatique isolé du reste (rivière, canal, étang, mare de ferme, etc.).



Viviers des Étangs-Chen (Migné).
Dans chaque installation aquacole, des viviers (chaussés ou petits étangs) sont aménagés afin de conserver temporairement le poisson (par espèces ou par destination). Les « Petits » et « Grands Chaussés » des Étangs-Chen accueillent ainsi le produit des étangs du domaine piscicole, qu'il soit destiné à la vente ou à l'empaquetement et au filage (après le 1^{er} cadastre de 1840, ces viviers ont vu leur nombre augmenter dans la seconde moitié du 19^e siècle).

L'étang dans l'agropastoralisme La ferme de l'Ébeupain (Mézères-en-Brenne)

L'Ébeupain est une ferme à cour fermée construite pour l'essentiel dans la seconde moitié du 18^e et au 19^e siècle. Elle présente une physionomie assez caractéristique des exploitations agricoles de la Brenne. L'édifice comprend deux logements, divers bâtiments agricoles et un colombier. Ses nombreuses étables témoignent de l'importance de l'élevage. À travers certains de ses propriétaires, la propriété a indirectement entretenu un lien avec les étangs de Brenne. L'Ébeupain est notamment connue pour avoir été la résidence de Joseph Thibault (1880-1980). Cet ancien commissaire-priseur à l'hôtel Drouot, « l'un des plus extraordinaires collectionneurs de ce siècle », selon ses biographes, était un érudit et historien de la Brenne et du Berry. À sa mort, la gigantesque documentation qu'il a accumulée est partagée entre les archives départementales de l'Indre et les médiathèques de Tours et de Châteauroux.



a. La ferme de l'Ébeupain, plan cadastre de Mézères-en-Brenne, 1836.
(Archives départementales de l'Indre)
Le site de l'Ébeupain abritait une gentilhomme dont le fief est connu dès 1420. Adrien d'Abay, écuyer et seigneur de « l'Ébeupain », mais aussi habitant des environs de Loches, y fait construire une maison vers 1470. Elle servait de lieu de refuge et de surveillance de son étang où il possédait un fief construit en Brenne. Les « ouvriers qui bouillonnaient », cette année-là,

en son étang « Gallecette » sont exécutés des bœuons. De multiples petites voleries d'eau, qualifiées de « viviers » sur le plan cadastre, s'élevaient encore en 1836 près des bâtiments de la ferme. Peut-être le propriétaire a-t-il été amené en cela pour acheter le produit des étangs vers les marchés des villes de Touraine comme d'ailleurs l'on fait vers ceux de l'Indre.



b. Vue de la ferme depuis son portail d'entrée.
Elle se compose de quatre grands corps de bâtiment disposés autour d'une cour. Sur la gauche et au milieu, les bâtiments d'habitation (cuisine, table, grange et remises, forment un L. À l'opposé de la cour se dressent le colombier. Le bâtiment principal se fait face sur la droite de l'image. L'édifice est inscrit à la liste des Monuments historiques par arrêté du 18 mars 2014.



c. Étang de Bellouche (Mézères-en-Brenne). Photographie ancienne, début du 19^e siècle.
(Archives départementales de l'Indre)
Joseph Thibault, au premier plan sur la gauche, est photographié près de l'étang de Bellouche. Il est peut-être le premier historien à avoir tenté un inventaire des étangs anciens de la Brenne.



d. Logement principal de la ferme.
L'imposant bâtiment n'a pas fait l'objet de transformations importantes depuis sa construction (sa seule rénovation en 1807 : il possède un étage carré

en compagnie d'Églantine Hubert, architecte de l'Indre (et auteur de la photographie), tout particulièrement pour préparer un ouvrage sur l'histoire du canton de Mézères-en-Brenne (qui ne fut jamais achevé). Il est peut-être le premier historien à avoir tenté un inventaire des étangs anciens de la Brenne.

et deux niveaux de combles. Son elevation nord est organisée en huit travées. Le bâtiment, à long pans et à coupes brisées, est en tuffe plâtre.

4. Frontispice des Égarementaux

Julien PAU, 1920.
(Archives départementales de l'Indre)
La renommée de la bibliophilie de l'Ébeupain, pour certains le plus grand libraire régional de la région, dépassait largement les limites de Berry auquel elle était pourtant en grande partie consacrée. Auguste Thibault,



En lettres et bibliophilie avant, possédait plus de 20 000 ouvrages, se trouvant en édition originale, dont quelques années liées aux Égarementaux. Julien PAU, empruntée à Poitiers en 1920 et dont on ne connaît que deux exemplaires. Ce palais régional de Mézères-en-Brenne est le premier édifice à avoir été inscrit au patrimoine architectural de son siècle, le paysage d'étangs de la Brenne.



Fiche technique

PARUTION	23 juin 2023
AUTEURS	RÉGION CENTRE - VAL DE LOIRE, SERVICE PATRIMOINE ET INVENTAIRE Texte : Renaud Benarrous Photographies : Thierry Cantalupo Vues aériennes : Nicolas Van Ingen et Olivier Denux Cartes : Étienne Fradin et Renaud Benarrous
FICHE TECHNIQUE	L'EAU RETENUE - LES ÉTANGS DE LA GRANDE BRENNE Une édition Lieux Dits Collection Images du patrimoine n° 321 112 pages, 200 illustrations Format 24,3 x 29,7 cm Couverture souple à rabats Prix de vente 22,5 euros TTC (France) ISBN : 9782493522115
MAISON D'ÉDITION	LIEUX DITS 41 route du Velay 43220 Riotord Tél : 00 33 (0)4 72 00 94 20 courriel : contact@lieuxdits.fr site : www.lieuxdits.fr
DIFFUSION	Librairies françaises, belges, suisses : Média Diffusion Distribution : MDS Particuliers : Lieux Dits contact@lieuxdits.fr , site : www.lieuxdits.fr
CONTACT PRESSE	Isabelle Vincensini, Éditions Lieux Dits isabelle.vincensini@lieuxdits.fr Tél : 04 72 00 94 20

Les éditions Lieux Dits

Spécialistes du traitement de l'image, les éditions Lieux Dits possèdent depuis leur création leur propre atelier de photogravure et collaborent avec des imprimeurs qui partagent leur exigence pour réaliser des ouvrages de qualité richement illustrés.

Le catalogue d'environ 800 titres propose de nombreux beaux livres sur le patrimoine, l'art et la photographie, notamment des ouvrages sur le patrimoine des régions de France réalisés avec les services de l'Inventaire du patrimoine. Le secteur des sciences humaines est représenté par une collection sur les métiers et l'orientation initiée avec le soutien de l'Onisep. La structure associée « Les cuisinières » produit de beaux carnets de recettes manuscrites au design rétro.

NOS AUTRES TITRES EN RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

- + *Le vitrail en touraine au XIX^e siècle*, collection Images du patrimoine.
- + *Potagers et jardins d'utilité en région Centre Val de Loire*, beau livre hors collection.
- + *Jean Mauret, créateur de vitraux*, collection Images du patrimoine.
- + *Renaissance en région Centre Val de Loire*, beau livre hors collection.
- + et 46 autres titres.

DERNIÈRES PARUTIONS AUX ÉDITIONS LIEUX DITS :

- + *Au fil de la Saône*, collection Images du patrimoine.
- + *Terres de Seine*, collection Patrimoines d'Île-de-France.
- + *Aix-les-Bains carrefour des villégiatures*, hors collection
- + *L'École d'architecture de Strasbourg (1921-2021)*, hors collection

Retrouvez le catalogue complet des éditions Lieux Dits sur
www.lieuxdits.fr

